



Le dispositif consiste à des jeunes écoliers de CM1 et CM2, licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL de pouvoir s'essayer à un sport de leur choix, auprès des clubs inscrits sur la nouvelle application mobile « [Mon club près de chez moi](#) » selon les conditions suivantes :

Gratuitement et sans nouvelle prise de licence (Une couverture d'assurance est prise en charge par le CNOSF)
Trois séances par club maximum

Cette nouvelle démarche est une vraie opportunité pour :

Servir de starter pour la reprise de l'activité handball au sein de votre club

Vous faire connaître localement en bénéficiant d'une communication renforcée auprès des jeunes, de leur famille et milieu scolaire

Faire découvrir les différentes offres de pratiques socio-éducatives et compétitives à ce public sur vos créneaux existants.

Déjà 45 clubs de Handball sont identifiés sur l'application.

Si vous souhaitez également faire partie de cette nouvelle démarche, il vous suffit :

De renseigner le formulaire en cliquant [ICI](#) avant le 17 octobre 2020 (Tutoriel inclus)

Créer l'événement sur Gesthand avec comme intitulé « carte passerelle » pour saisir en licences événementielles

Si toutefois vous n'êtes pas visible sur la carte, merci d'informer par mail le gestionnaire du site, en lui envoyant l'ensemble des données du club à l'adresse suivante : monclub@besport.com